



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

« *École éloignée en réseau* »

## Un projet adapté aux besoins de la Commission scolaire des Phares

**Rimouski, le 3 octobre 2007** – Le projet « *École éloignée en réseau* » a été élaboré à partir de mars 2006, à la Commission scolaire des Phares. Inspiré du concept développé par le Centre francophone d’informatisation des organisations (CEFRIO), le projet a été adapté aux réalités et aux besoins des élèves de la Commission scolaire des Phares. Le CEFRIO a accepté le projet adapté pour la Commission scolaire des Phares et accordé un soutien financier de 10 000 \$.

Le projet « *École éloignée en réseau* » est expérimenté dans quatre écoles de la Commission scolaire qui comptent un nombre peu élevé d’élèves, des classes à niveaux multiples et qui sont localisées en milieu rural : les écoles la Colombe à Esprit-Saint, du Sommet à Padoue, Arc-en-ciel à Sainte-Jeanne-D’Arc et Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier. Le maintien de ces écoles suppose de nouvelles stratégies permettant de donner accès, pour tous les élèves, aux mêmes services de qualité. Le projet « *École éloignée en réseau* » ouvre des perspectives nouvelles, via des réseaux modernes de communication, et contribue à contrer les inconvénients liés à la petite taille et à l’éloignement de certaines écoles.

Dès son élaboration, le projet a poursuivi trois objectifs :

- Maintenir les petites écoles;
- Utiliser les technologies dans une optique de réussite éducative;
- Favoriser les liens entre les écoles et les communautés.

Durant l’année scolaire 2006-2007, le personnel des écoles concernées a reçu une formation et s’est approprié le projet, de même que certains outils de communication en réseau (bureau virtuel, Skype, etc.) Une culture de réseau a également été développée, permettant aux enseignantes et enseignants de différentes écoles de travailler en collaboration, de partager des idées, des observations, de l’information et des documents. Notons que le développement

de la communication en réseau a été rendu possible par la mise en place du réseau de fibre optique, donnant accès à Internet à très haute vitesse.

Le bilan de l'an 1 (2006-2007) d'un plan triennal a été établi : les enseignantes ont noté plusieurs avantages à travailler en réseau, dont le décloisonnement, la possibilité de travailler en équipe et non plus de façon isolée, l'élaboration de projets inter-écoles, l'utilisation de divers logiciels, la formation de communautés virtuelles.

La deuxième année d'expérimentation du projet « *École éloignée en réseau* » se vivra en 2007-2008. De concert avec madame Julie Bérubé, conseillère pédagogique, le personnel des petites écoles concernées expérimentera les outils de communication avec les élèves.

-30-

Source : Francine Doucet  
Directrice des services éducatifs  
Commission scolaire des Phares  
723-5927, poste 1121